



le Grenelle
de la Mer



Avis des Agences de l'Eau

17 mai 2009



De la terre à la mer, la contribution des comités de bassin au Grenelle de la mer

230 délégués des comités de bassin se sont réunis le 16 juin à la Baule pour débattre des propositions des groupes de travail du Grenelle de la mer. Venus de toutes les régions de la France métropolitaine et d'outre mer, ils ont élaboré des propositions que leurs présidents présentent ce jour à Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Les comités de bassin s'appuient sur l'expérience acquise depuis plus de quarante ans dans la construction d'une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques, du dialogue et d'une solidarité financière entre l'ensemble des acteurs de l'eau de l'amont à l'aval des bassins versants. Affirmant la nécessaire continuité de la terre à la mer, ils proposent :

- de renforcer le rôle des instances de bassin dans la zone du littoral et de la mer ;
- de développer avec l'appui des instances de bassin la connaissance du littoral et de la mer.

André Santini et Serge Lepeltier, respectivement présidents des comités de bassin Seine-Normandie et Loire-Bretagne, le soulignent : *c'est toujours la même eau qui s'écoule de la montagne à l'estuaire. Plutôt qu'une charnière entre terre et mer, le littoral est un milieu de transition sur lequel la prévention des pollutions et des risques et la préservation des milieux nécessitent qu'on élargisse notre vision, du haut du bassin versant jusqu'à la haute mer. Les comités de bassin ont montré leur capacité à faire dialoguer tous les acteurs porteurs d'intérêts très contradictoires et à produire des décisions consensuelles. Mettons cette capacité au service de la mer et du littoral !*

Les lois sur l'eau de 1964 puis 1992 ont institué 12 comités de bassin : 7 métropolitains, Adour-Garonne, Artois Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie – et 5 outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion. Ils rassemblent toutes les catégories d'acteurs de l'eau, arrêtent les grandes orientations de la politique de l'eau dans chaque bassin hydrographique et définissent les programmes d'action pour atteindre un bon état des eaux.

En savoir plus :

la contribution des comités de bassin au Grenelle de la mer : www.eau-loire-bretagne.fr (en ligne à partir du 18 juin)

les comités de bassin et les agences de l'eau www.lesagencesdeleau.fr

contact presse :

Paule Opériol, 06 74 95 44 88, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Adour-Garonne

Président : Martin MALVY
www.eau-adour-garonne.fr

Président : Eric FRUTEAU
www.eaureunion.fr

Artois-Picardie

Président : Hervé POHER
www.eau-artois-picardie.fr

Office national de l'eau et des milieux aquatiques

Directeur général : Patrick LAVARDE
www.onema.fr

Corse

Président : Ange SANTINI
www.eaurmc.fr

Loire-Bretagne

Président : Serge LEPELTIER
www.eau-loire-bretagne.fr

Guadeloupe

Président : Amélius HERNANDEZ
www.eau-guadeloupe-consultation.fr

Rhin-Meuse

Président : Claude GAILLARD
www.eau-rhin-meuse.fr

Guyane

Présidente : Juliana RIMANE
www.cg973.fr/Office-de-l-eau-de-la-Guyane

Rhône-Méditerranée

Président : Michel DANTIN
www.eaurmc.fr

Martinique

Présidente : Madeleine JOUY de GRANDMAISON
www.martinique.ecologie.gouv.fr

Seine-Normandie

Président : André SANTINI
www.eau-seine-normandie.fr

www.lesagencesdeleau.fr

Mayotte

Président : Fadul AHMED FADUL
www.mayotte.pref.gouv.fr

Réunion